

RAPPEL DE PRODUIT

RÔTI DE VEAU FARCI E.Leclerc Schiltigheim

Alimentation / Viandes

Rôti de veau farci

Marque : **E.Leclerc Schiltigheim**

Modèle ou référence : **Rôti de veau farci**

- **Lot voir liste des produits en pièce jointe**

Conditionnements : Vente à la demande au rayon

Boucherie Traditionnelle

Date de commercialisation : 02/02/2023

Date de fin de commercialisation : 04/02/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Zone géographique de vente : **Centre E.Leclerc**

Schiltigheim - SCHILDIS

Distributeurs : **Centre E.Leclerc Schiltigheim**



Publication du : 24/02/2023

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **Rôti de veau farci**

Motif du rappel : **Mise en évidence de la présence de salmonelles**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Numéro de contact : 0388331967

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 22/02/2023

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

